Image not found or type unknown

# Démission et licenciement éco.

Par **djou77**, le **25/02/2008** à **16:56**

Bonjour,

Voilà le dilemme : Je suis consultante en informatique en clientèle.J'ai démissionné l'année dernière, mon préavis était de 3 mois. A la fin de mon 2ème mois, ma société a subi une liquidation judiciaire : tous les salariés devant quitter leur poste et même ceux qui étaient chez le client. J'ai retrouvé un emploi dans la semaine qui a suivi en allant chez le grand groupe qui avait racheté ma société (nouveau contrat de travail). Mon préavis a dû être interrompu et j'ai retrouvé un autre travail.

Ma question : ai je le droit de demander le paiement de mon 3ème mois de préavis sachant que je ne suis pas à l'initiative de la rupture de mon préavis ?

merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés